



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 2017

Saint-Évrout-Notre-Dame-du-Bois – Salle capitulaire de l'abbaye

Fouille programmée (2017)

Anne-Sophie Vigot



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/73918>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Anne-Sophie Vigot, « Saint-Évrout-Notre-Dame-du-Bois – Salle capitulaire de l'abbaye » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 02 juin 2021, consulté le 03 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/73918>

Ce document a été généré automatiquement le 3 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois – Salle capitulaire de l'abbaye

Fouille programmée (2017)

Anne-Sophie Vigot

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Éveha

- 1 Depuis 2013, un nouveau programme de recherche a pour but d'approfondir les connaissances concernant la salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois, faisant suite aux fouilles archéologiques de Vincent Hincker, réalisées entre 1998 et 1999 au niveau des bâtiments conventuels. L'objectif était de réaliser une fouille exhaustive du chapitre, afin d'en connaître les détails architecturaux, la chronologie relative de construction et d'occupation. Il s'agissait également d'aborder l'espace funéraire et de le replacer dans son contexte abbatial.
- 2 L'opération archéologique menée depuis cinq ans a permis de faire un bilan de l'état de conservation des vestiges, mais également de répondre à la plupart des problématiques exposées concernant le plan de la pièce, l'occupation antérieure du lieu et l'occupation funéraire. La fouille de 2014 a confirmé ces premières constatations et a permis de mettre en relation le chapitre avec les pièces voisines. De plus l'espace funéraire a pu être appréhendé. Depuis 2015, l'opération fait l'objet d'un projet pluriannuel qui s'est achevé en 2017. L'opération de 2015 a permis de poursuivre la fouille de l'espace funéraire du chapitre et de la galerie du cloître tout en appréhendant plus précisément l'organisation de l'espace de circulation médiéval. La chronologie de construction du chapitre a pu être appréhendée. Ainsi, les élévations encore en place correspondent à la reconstruction datée du XIII^e s., tandis que les fondations, plus anciennes, correspondent à la première édification en pierre au XI^e s. Lors des différentes opérations, la mise au jour de décors architecturaux a permis également d'entrevoir le décor de la pièce et les différentes reconstructions, jusqu'à la période mauriste. Les

fouilles réalisées en 2016 et 2017 ont permis de poursuivre les objectifs établis en 2013. L'ensemble de l'espace funéraire a été fouillé, tout comme les traces de l'occupation antérieure (fig. 1).

- 3 L'exploration d'une nouvelle zone ouverte au sud-est du chapitre laisse également entrevoir la présence de bâtiments inconnus datés du bas Moyen Âge.

Fig. 1 – Vue d'ensemble de la fouille



Cliché : P. Rohée.

Une occupation primitive

- 4 Au fil des opérations, plusieurs dizaines de fosses et de trous de poteaux ont été mis au jour. Ces structures sont identifiées sous les niveaux d'occupation contemporain de l'installation du chapitre et apparaissent sous le remblai de nivellement. Ces éléments sont également recoupés par les tombes aussi bien au niveau de la salle capitulaire que de la galerie du cloître.
- 5 Ces structures en creux attestent d'une occupation se développant du VIII^e au XI^e s. L'importance de ces structures suggère la présence d'un bâtiment conséquent sous le chapitre actuel. Cette vision est néanmoins partielle, la plupart des structures étant perturbées par une activité postérieure et l'espace est limité par la fenêtre de fouille.
- 6 En parallèle à ces constructions, des inhumations contemporaines sont repérées. Les pratiques funéraires sont différentes de celles observées pour les périodes plus récentes et la population représentée ne fait pas l'objet des mêmes critères de sélection.

Une salle au sein d'un ensemble abbatial

- 7 Deux ouvertures réalisées à l'ouest et au sud du chapitre ont permis de situer le chapitre dans son contexte abbatial. Ainsi, l'ouverture à l'ouest a mis au jour la présence de la galerie du cloître. L'ouest de la galerie est bordé par la fondation du mur bahut soutenant les colonnes ouvrant sur le cloître. Cette fondation est large de 1,70 m. Un caniveau construit en pierre longe ce mur. Il est large de 0,30 m. Sous le sol de la galerie du cloître, 15 sépultures ont été mises au jour. Elles semblent appartenir aux différentes phases d'occupation allant du XI^e au XIV^e s. Trois niveaux de tombes se superposent.
- 8 Au sud, une pièce est mitoyenne du chapitre, son mur ouest constitue la continuité de celui de la salle capitulaire. Ce bâtiment orienté nord-sud est large de 8,50 m environ,

dans ses dimensions internes. Une ouverture dans le mur oriental semble perceptible, elle donnerait sur un espace extérieur aménagé ? Il pourrait s'agir du chauffoir ou du *scriptorium* ? Sur le sol de cette pièce ont été découverts de nombreux éléments de pavement appartenant à une rosace.

- 9 Des sépultures ont été mises au jour dans l'ensemble de ces bâtiments. Si plusieurs sépultures sont identifiées pour le bâtiment situé au sud, une seule a été fouillée. Un autre mur, orienté ouest-est, apparaît dans l'extrémité sud de la zone décapée, perpendiculaire au mur est du bâtiment 3 (fig. 2). Des sépultures sont également identifiées dans cet espace. Il est intéressant de prendre en compte la découverte de ces nouvelles fondations qui ne correspondent à aucun bâtiment connu jusqu'ici. L'évolution de l'ensemble conventuel des origines, jusqu'à la dernière image donnée par le *Monasticon Gallicanum*, reste à découvrir.

Fig. 2 – Mur du bâtiment 3



Cliché : P. Rohée.

- 10 Une restitution architecturale du chapitre confirmée La mise au jour de l'essentiel des murs et des structures maçonnées encore en place (colonnes murales, piles centrales...) a permis de confirmer la restitution initialement proposée. La salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Évroult est rectangulaire, orientée ouest-est, accolée au transept sud de l'église, composée de deux nefs divisées en quatre travées chacune. Les dimensions intérieures sont de 9 m de large sur 14,6 m de long.
- 11 Les fondations sont épaisses de 2,6 m pour les murs orientaux et occidentaux et 2,3 m pour le mur sud.
- 12 La profondeur des fondations atteint 1,45 m pour le mur sud. Ce type de fondation a été identifié comme appartenant au modèle dit « à bain de compression », caractéristique des constructions antérieures à la fin du XI^e s.

- 13 Trois piles centrales séparent les deux nefs. Leur fondation, de conservation inégale, est de forme rectangulaire font environ 1,5 à 1,75 m par 2 m. Ces piles devaient supporter des voûtes en plein cintre qui reposaient ensuite sur les colonnettes murales, placées en vis-à-vis. Il semble que les colonnettes murales, telles qu'elles sont visibles sur le mur nord, correspondent à la phase la plus récente et que les fondations de ces colonnettes engagées sont plaquées contre les fondations anciennes.
- 14 Ce plafond devait soutenir le dortoir situé au-dessus. La découverte de deux murs se prolongeant perpendiculairement à la pièce vers le sud ; l'un partant du centre du mur sud de la salle du chapitre, indique qu'un autre bâtiment lui était collé et surtout que l'étage ne devait pas recouvrir l'intégralité de l'espace.
- 15 En effet, il semble que la partie orientale du chapitre soit autonome et tournée vers l'extérieur de l'abbaye. Cette partie tournée vers l'extérieur présentait des ouvertures.
- 16 Deux contreforts ont été repérés sur la façade orientale de la salle. L'un est situé au milieu du mur est, le second est un contrefort double venant renforcer l'angle sud-est de la salle.
- 17 Des enduits peints découverts sur des blocs lapidaires sculptés, du vitrail ainsi que des pavés décorés permettent de restituer le décor de cette pièce majeure. Il est possible d'établir une chronologie de construction : les fondations, à « bain de compression » sont les éléments les plus anciens et sont associés à une occupation datée du XI^e s., une réfection des murs au XIII^e s. est envisagée au vu des éléments encore en place et des informations historiographiques. La découverte de meneaux et de voûtes, dont la typologie est datée du XV^e s., confirme qu'une reconstruction a été entreprise à la suite d'un incendie déclaré à cette période. En effet, le dortoir s'effondre suite à cet épisode. Une restitution réalisée à l'aquarelle a pu être effectuée à l'issue de cette dernière campagne.

Un lieu d'inhumation privilégié

- 18 La mise au jours de plus 119 structures funéraires sur le site depuis 1999 a permis d'établir une chronologie d'occupation du lieu.
- 19 La salle capitulaire et la partie attenante de la galerie est du cloître ont été exhaustivement fouillées. Il est intéressant de constater une forte densité d'occupation, principalement de la galerie du cloître sur une période de trois siècles (fig. 3).
- 20 Au moins trois phases d'occupation sont identifiées pour l'ensemble sépulcral, la dernière pouvant également être subdivisée en deux. Ainsi, il semblerait, que, bien avant la construction du bâtiment, l'espace ait déjà une vocation funéraire. En effet, des tombes de sujets immatures, datées du VIII^e s. sont découvertes au nord de la pièce. Il s'agirait de la première occupation, contemporaine de la fondation du monastère, dont l'emplacement était jusqu'alors inconnu. Un second ensemble serait contemporain de la première construction en dur du chapitre au XI^e s. et enfin, les sépultures les plus récentes pourraient dater des XIII^e-XIV^e s. Ces sépultures renferment les corps de sujets adultes, hommes et femmes pour les périodes contemporaines de l'occupation de la salle capitulaire. L'étude anthropologique réalisée en 2014 confirme celle effectuée en 2005 : s'agit d'une population de laïques et d'ecclésiastiques aux conditions de vie privilégiées. Le recrutement spécifique, la présence d'individus ayant connu des conditions de vie favorables vont dans ce sens.

- 21 Il est possible de constater une différence de gestion de l'espace funéraire entre le XI^e et le XIV^e s. En effet, si les sépultures de la première période se recourent énormément, ce n'est plus le cas pour les plus récentes, à l'intérieur desquelles, on découvre cependant, de nombreux restes osseux en réduction. Ainsi, les tombes devaient être identifiées et rouvertes pour être réutilisées.
- 22 Enfin, l'identification de tombes dans l'ensemble des bâtiments conventuels indique que le monastère est un lieu fréquenté et choisi comme dernière demeure, que ce soit pour la communauté monastique ou les laïcs familiers du monastère.

Fig. 3 – Illustration de la densité funéraire dans la galerie du cloître



Cliché : P. Rohée.

INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

Année de l'opération : 2017

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtOA7J729U5c>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXjzgUWGFgK>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtiloTenzuLY>

AUTEURS

ANNE-SOPHIE VIGOT

Éveha